Dissoudre une association : marche à suivre

- informer vos partenaires que vous êtes dans une procédure de dissolution (par exemple si vous êtes membre d'une faîtière, avec reçu du soutien d’un organe, avez constitué une base de données de bénéficiaires/prestataires, etc.)

- fixer une AG exceptionnelle avec vos membres (éventuellement en invitant vos partenaires, ex membres etc.) en précisant la nature de l’AG et les projets d’avenir

- préparer un rapport sur les dernières activités à présenter

- préparer les comptes jusqu'à la date de l'AG (et payer toutes les factures ou dettes et rembourser les membres), sous réserve des éventuels frais d'apéro pour l'AG, ou d'un petit cadeau de départ pour les membres, de frais de clôture de compte etc.

- envoyer les comptes et l'OdJ de l'AG aux membres avec comme points à l'ordre du jour

-Lors de l’AG : approbation des comptes du rapport d’activité ; décharge du comité, attribution des responsabilités post dissolutions –vote concernant l'attribution des fonds -vote sur la dissolution de l'association.

- motiver un max de membres à venir à l'AG parce que vous avez p-ê un quorum à atteindre (c'est marqué dans vos statuts si c'est le cas).

- tenir l'AG et faire un PV

- verser l'argent restant à une association de but similaire reconnue d’utilité publique. Si la notion de "but" similaire n'est pas inscrite dans vos statuts, vous pouvez verser l'argent à une autre association/instance. Vous n'avez en revanche pas le droit de vous partager l'argent entre les membres restant.

- prendre contact avec Postfinance (si vous avez un compte chez eux) pour demander les papiers en vue de la résiliation du compte.- remplir les papiers et envoyer une copie signée du PV de l'AG

Commentaire :

D'expérience, je dirais que le point: vote concernant l'attribution des fonds est très clairement LE point qui génère du débat (même s'il n'y a que 5.- à attribuer), alors il est bon de prévoir des propositions en expliquant vos critères de choix (typiquement savoir si vous préférez une association de but ou de structure/taille similaire. Vous pouvez également proposer à vos membres de vous soumettre des propositions en réponse de votre convocation à l'AG